CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E157725** **VALABLE JUSQU'AU** **26/04/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMPAGNE

Siret : 812 756 724 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6700396

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F59615V1244000/ 001 530476/31

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F59615V1244000/ 001 530476/31

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : MARBREIL CHARPENTE

29 ROUTE DE SAINT-CALAIS
72470 CHAMPAGNE

Téléphone : 02 43 81 02 56 **Fax :**

Portable : 06 86 61 03 31

Responsabilité légale :
MATHIS SIMON CO-GÉRANT / MARTIN JÉRÉMIE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : charpentemarbreil@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 522 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	7	18/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 10:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.